

AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

PROPRIÉTAIRES, RÉNOVONS ENSEMBLE !

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit pour réaliser vous-même une partie des travaux dans votre logement.

La Métropole Aix-Marseille-Provence met en place un dispositif dit d'**auto-réhabilitation accompagnée**, dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG). Cet accompagnement est proposé par les Compagnons Bâisseurs Provence.

**Je suis :**

Propriétaire occupant à faibles revenus, suivant les plafonds de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat - Anah).

À titre indicatif, en 2024, pour une personne seule, revenus annuels maximum entre 17 009 € et 21 805 €, pour 2 personnes entre 24 875 € et 31 889 €, pour 3 personnes entre 29 917 € et 38 349 €...

**J'habite :**

Aix-en-Provence, Beaurecueil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Jouques, La Roque d'Anthéron, Lambesc, Le Puy-Sainte-Reparate, Le Tholonet, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Pennes-Mirabeau, Pertuis, Peynier, Peyrolles-en-Provence, Puyloubier, Rognes, Rousset, Saint-Antoine-sur-Bayon, Saint-Estève-Janson, Saint-Cannat, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance, Simiane-Collongue, Trets, Duvénargues, Venelles, Ventabren, Vitrolles.

**Je souhaite :**

Réaliser moi-même une partie des travaux de rénovation de mon logement, et j'ai besoin d'un accompagnement personnalisé et de l'assistance technique d'un professionnel :

- Travaux de second oeuvre axés sur l'économie d'énergie et le confort thermique (isolation, chauffage...),
- Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap (changement de sanitaires par exemple),
- Amélioration du logement (réparations, embellissements, aménagements, pose de cloisons, carrelage, parquet...).

**L'ACCOMPAGNEMENT EST GRATUIT
POUR LE PROPRIÉTAIRE ;
C'EST LA MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE
QUI LE PREND EN CHARGE.**



JE SUIS ACCOMPAGNÉ À CHAQUE ÉTAPE :

- **Évaluation de vos besoins** : visite à domicile, diagnostic technique de votre logement,
- **Définition du projet** : choix des devis et matériaux,
- **Financement** : montage des dossiers de subvention, recherche de financements supplémentaires et suivi du paiement des entreprises,
- **Réalisation des travaux** : coordination des entreprises, suivi du chantier, encadrement technique pour l'auto-réhabilitation et apprentissage des gestes professionnels,
- **Finalisation** : dossier complet des travaux et conseils pour l'entretien du logement et l'utilisation des équipements.

UN EXEMPLE CONCRET : L'ACCOMPAGNEMENT DE M^{ME} ET M. X

Accompagnement : une vingtaine de visites pour la définition du programme de travaux, le soutien aux démarches administratives, la recherche et la négociation avec les entreprises, le choix des devis, le montage et le dépôt des dossiers de financement, le suivi du chantier et des 6 entreprises et les dossiers de soldes

Travaux réalisés par les entreprises :

- Mise en sécurité de la toiture et des planchers,
- Réfection et isolation de la toiture ; réfection d'un enduit sur trois façades,
- Pose menuiseries bois double vitrage et d'une porte d'entrée,
- Installation d'un poêle à granulés,
- Pose de radiateurs à inertie,
- Installation d'une VMC,
- Réfection de l'électricité,
- Plomberie : arrivée et évacuation de l'eau.

Travaux réalisés par les propriétaires en auto-réhabilitation accompagnée :

- Décroustage des murs des chambres,
- Pose de carrelage dans chambre principale,

Montant des travaux : 71 309 €,

Reste à charge pour les propriétaires : 2 434 €,



Je contacte

Les Compagnons Bâtisseurs Provence :

04 91 50 03 83

po13@compagnonsbattisseurs.eu

 **compagnons
bâtisseurs**